

MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DES LYCÉES

GUIDE DES « BONNES PRATIQUES »

2010-2011

Académie de Lille

Le mot du recteur

La réforme du lycée est un enjeu capital pour notre système éducatif. Mettre en place un lycée qui assure la réussite de chaque élève est l'ambition nationale, qui se décline dans notre académie de Lille. Pour cela, trois objectifs majeurs ont été fixés :

- une orientation plus personnelle, progressive et continue ;
- un accompagnement personnalisé tout au long de la scolarité ;
- une ouverture plus grande du lycée sur son époque.

Pour aider les lycées de notre académie, j'ai donc souhaité mettre en place un accompagnement fort. C'est pourquoi, à ma demande, les IA-IPR de l'académie ont visité durant le premier trimestre de cette année scolaire 2010-2011 tous les lycées publics et privés, afin de dresser un premier bilan de la mise en oeuvre de la réforme et d'apporter leur expertise et leurs conseils auprès des proviseurs, des chefs d'établissement, et des équipes enseignantes. J'ai voulu que toutes les bonnes idées repérées lors de ces visites soient mutualisées et diffusées à tous. Le guide des « bonnes pratiques » en est la concrétisation. Ce guide a pour vocation de présenter toutes les initiatives, les organisations, les réflexions, les expérimentations, les innovations qui ont émergé avec force de toute l'académie et qui apportent une plus-value pédagogique aux élèves. Pour autant, il ne s'agit pas de recettes à appliquer, mais d'idées intéressantes que chaque équipe peut s'appropriier et décliner en fonction des contextes locaux.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous.

Marie-Jeanne Philippe
Recteur de l'Académie de Lille
Chancelier des Universités

Sommaire

Au niveau des équipes.....	4
Anticiper la mise en oeuvre et préparer les équipes.....	4
Organiser le travail des enseignants.....	4
Structurer la prise en charge des élèves.....	5
Au niveau des enseignements d'exploration.....	7
Organisation des enseignements d'exploration.....	7
Les enseignements d'exploration et les élèves.....	8
Les modalités pédagogiques des enseignements d'exploration.....	8
Évaluer les enseignements d'exploration.....	9
Au niveau de l'accompagnement personnalisé	10
Organisation de l'accompagnement personnalisé.....	10
L'accompagnement personnalisé et les élèves.....	11
Les modalités pédagogiques de l'accompagnement personnalisé.....	13
Au niveau de la gestion (heures à effectifs réduits – organisations).....	15
Au niveau des langues.....	16
Au niveau de l'orientation.....	17
Au niveau de la culture et des partenariats.....	19

Au niveau des équipes

Anticiper la mise en oeuvre et préparer les équipes

De nombreuses observations confirment l'importance d'une réflexion anticipée et d'un travail préparatoire des enseignants sur la mise en oeuvre des éléments clefs de la réforme des lycées.

Quelques exemples de réussite relevés :

- Un pilotage cadré, axé autour de l'anticipation, du dialogue partagé, de la transparence, a permis un démarrage rapide des équipes et une rentrée sereine. Une phase de concertation (diffusion des documents, travail de réflexion informelle), puis une phase de préparation de la rentrée (projet présenté par la direction, travail en commissions) ont eu lieu au cours de l'année précédent la mise en place de la réforme des lycées pour la classe de seconde.
- Dès le mois de juin, une rencontre entre les professeurs principaux de 3^{ème} et ceux de 2^{nde} pour connaître les élèves, préparer la constitution des classes et repérer les besoins pour la mise en oeuvre du premier module de l'accompagnement personnalisé a été réalisée sous l'impulsion de l'équipe de direction.
- Une véritable implication des équipes a été constatée, grâce à une large anticipation et à une méthodologie de travail rigoureuse qui part du Conseil pédagogique, suivie par la constitution de groupes de travail. Ces derniers ont permis la constitution de banques de ressources qui ont été mutualisées entre tous les intervenants. L'information a ensuite été diffusée à tous les enseignants, impliqués ou non dans la mise en oeuvre de la réforme.
- Des équipes largement informées et associées en amont, grâce notamment au fonctionnement très souple du Conseil pédagogique : affichage des ordres du jour, large ouverture à celles et ceux qui le souhaitent en fonction des thèmes abordés, en plus des membres « permanents ».
- Les enseignants ont réfléchi à la mise en place de l'accompagnement personnalisé dès la parution des textes officiels. Certains d'entre eux ont suivi des stages de formation à ce sujet.
- Un comité pédagogique de l'accompagnement personnalisé a été constitué dès le début du mois de juillet. Les enseignants ont été formés en gestion mentale et ont établi un échéancier.

Organiser le travail des enseignants

Il est important de prévoir un cadre permettant aux enseignants d'échanger, de mutualiser, de travailler ensemble. Diverses idées ou modalités ont été rencontrées :

- Chaque Professeur Principal de seconde a à sa disposition, pour l'année scolaire, l'équivalent de 1 HSA (soit 36 HSE), qu'il distribue à ses collègues de l'équipe pédagogique, pour répondre aux besoins ponctuels susceptibles d'émerger en cours d'année.

- L'équipe de direction a organisé un bilan d'étape à mi-trimestre et diverses remarques en ont émané : souhait de moindre rotation pour certains ateliers d'accompagnement personnalisé, souhait d'affinage des diagnostics à partir des éléments du socle commun de connaissances et de compétences, et d'une meilleure liaison troisième/seconde.
- Inscription d'une heure de concertation hebdomadaire à la fin de la demi-journée dédiée à l'accompagnement personnalisé.
- Constitution de binômes de professeurs pour l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration.
- Nomination d'un coordonnateur pédagogique pour la classe de seconde.
- La formation des professeurs est planifiée autour des projets mis en place dans l'établissement et tout particulièrement autour de la réforme. Des groupes de veille pédagogique fonctionnent dans le lycée.
- Améliorer la liaison inter-cycle, notamment par la participation des enseignants à des formations regroupant professeurs de lycées et de collèges aboutissant à la production d'outils.

Structurer la prise en charge des élèves

De nombreuses idées ont été repérées permettant aux équipes de mieux suivre ou aider chaque élève de la classe de seconde :

- Chaque élève dispose d'un emploi du temps personnalisé afin de palier aux difficultés de gestion inhérente à la constitution des différents groupes.
- Création par des enseignants de mathématiques d'un logiciel permettant aux élèves de s'auto-évaluer. L'entrée du logiciel se fait par activités.
- Six grands rendez-vous animés par le professeur principal sont prévus sur l'année scolaire pour revenir sur les différents projets existants.
- Instauré depuis quelques années, un tutorat existe pour les élèves doublants de secondes. Ce dispositif qui donne satisfaction va être élargi à tous les élèves de seconde.
- Démarche d'intégration des élèves de seconde à l'appui d'un voyage d'intégration qui concilie éducation à la culture et construction d'un groupe classe.
- Mise en place par l'équipe de direction d'un portail numérique pour accompagner la réforme dans l'établissement.
- Existence d'un conseil de positionnement devant lequel chaque élève de seconde passe après son premier mois au lycée. L'objectif est de déterminer d'éventuelles situations de rupture et de trouver les moyens de la remédiation.

- Mise en place d'entretiens avec les enseignants, les CPE et l'infirmière.
- Les élèves les plus en difficulté sont très rapidement identifiés, et bien suivis, avec l'aide des assistants d'éducation, dans le cadre d'heures d'études encadrées. Ce type d'accompagnement fait intervenir une pluralité d'acteurs (assistants d'éducation, professeurs, infirmière, conseillers d'orientation). Cette culture du tutorat polymorphe est bien établie et donne satisfaction à tous.

Au niveau des enseignements d'exploration

Organisation des enseignements d'exploration

De nombreuses formules ou modalités de mise en oeuvre des enseignements d'exploration ont été imaginées dans les établissements :

- Le format de séquence de 2 heures semble plus adapté que le format des séquences d'une durée de 1h30 (au moins pour la MPS).
- Certains enseignements d'exploration ont démarré après la Toussaint pour favoriser les créneaux de 2 heures plutôt que d'une heure et demi. De plus, le temps dégagé ainsi en début d'année a permis aux enseignants de se concerter et de mettre l'accent sur l'accompagnement personnalisé qui a été renforcé lors de cette période.
- Constitution d'une réserve pédagogique pour les enseignants au sein du CDI.
- Une journée en décembre permettra de réfléchir sur une semestrialisation possible, sur de nouvelles évaluations plus axées sur les compétences et sur une intégration pertinente des ENT.
- La mutualisation des moyens avec les lycées voisins (notamment pour les PFEG) s'avère très intéressante. Cette organisation permet par exemple de proposer sur un des établissements des enseignements d'exploration permettant un approfondissement des compétences dans des domaines bien définis, et préparant éventuellement certains élèves aux stages qu'ils ont à réaliser dans l'année scolaire.
- La co-disciplinarité mise en place pour l'enseignement d'exploration littérature et société s'est révélée très fructueuse. De manière plus générale, l'interdisciplinarité a enrichi les séquences pédagogiques des enseignements d'exploration.
- Un établissement offre la possibilité aux élèves de changer de choix d'enseignement d'exploration dans les deux premières semaines de l'année.
- L'organisation des enseignements d'exploration permet de créer une « semaine blanche » toutes les quatre semaines. Cette « semaine blanche » permet un temps de concertation entre les enseignants chargés de ces enseignements d'exploration.
- L'emploi du temps permet d'aligner 4 classes et de proposer au même moment 8 possibilités différentes de groupes pour un élève. Cette organisation donne une grande flexibilité du dispositif. Par contre, elle a nécessité une présentation du dispositif aux élèves pour clarifier les possibilités.
- La répartition de services connue en fin d'année scolaire précédente a permis une meilleure mise en oeuvre des enseignements d'exploration.

Les enseignements d'exploration et les élèves

- A l'inscription, chaque élève bénéficie d'un entretien avec deux enseignants. Ces deux professeurs proposent une aide pour la formulation de vœux pour les enseignements d'exploration et de langue vivante, voire pour les options.
- Mise en place d'une inscription personnalisée pour aider au choix des enseignements d'exploration et des options par les élèves. Lors de l'inscription début juillet, les élèves ont dû passer par une chaîne de professeurs avant leur inscription définitive. L'objectif était de s'assurer que chaque élève avait bien conscience des contenus qui se cachaient derrière les intitulés. L'établissement avait organisé un roulement des professeurs pendant ces 3 jours d'inscriptions, s'était assuré de la présence d'un professeur par enseignement d'exploration et d'un par option.
- Certains professeurs (notamment pour Littérature et Société) ont conçu un diaporama pour informer les élèves.
- Le choix a été fait de travailler uniquement par projets et à l'aide de partenariats divers.
- Projet de former des élèves « ambassadeurs » qui iraient expliquer en 3^o ce qui est réalisé dans les différents enseignements d'exploration.
- Organisation de visites pendant les enseignements d'exploration mettant en avant le développement d'activités nouvelles dans le bassin.

Les modalités pédagogiques des enseignements d'exploration

Diverses formules ont été utilisées avec bonheur pour structurer et aider au suivi de ces enseignements :

- Instauration d'un carnet de bord, ramassé à chaque séance, qui a pour vocation de garder trace du travail effectué et permet de créer une continuité lorsque plusieurs disciplines sont impliquées.
- Les thèmes respectivement choisis (les jardins et la biodiversité ainsi que la fabrication d'eau potable) permettent d'établir un lien fort avec les projets d'éducation au développement durable de l'établissement dans le cadre de l'Agenda 21.

Évaluer les enseignements d'exploration

On trouve des évaluations de nature très diverses, chacune apportant son lot de nouveautés pédagogiques. On peut par exemple citer :

- Des élèves qui apprennent à travailler en groupes, et participent à « l'évaluation » de leurs camarades : un objectif de groupe qui sert un objectif collectif.
- Mise en place d'une évaluation par compétences, quelquefois accompagnée de l'utilisation d'un livret de compétences élaboré par les équipes.
- L'évaluation des enseignements d'exploration est présentée sur un feuillet séparé du bulletin trimestriel et montre une évaluation par compétences (non chiffrée).

Au niveau de l'accompagnement personnalisé

L'anticipation et l'aide à la réflexion collective très en amont sur l'année scolaire précédente constitue un atout précieux pour mettre en place des dispositifs cohérents et efficaces.

Organisation de l'accompagnement personnalisé

- Les groupes de besoins pour l'accompagnement sont définis à partir :
→ d'une mise en activité des élèves : une activité transversale élaborée par l'ensemble des professeurs intervenant en accompagnement personnalisé et une activité libre afin d'observer l'organisation du travail personnel de l'élève.
Un groupe de professeurs en charge de l'accompagnement personnalisé (SES, lettres, SVT) a élaboré une grille d'observation.
→ des résultats des évaluations diagnostiques organisées en début d'année dans toutes les disciplines.
Des questionnaires individualisés ont aussi été utilisés dans certains lycées avec succès.
L'aide des conseillers d'orientation a été précieuse pour leur élaboration.
Certains questionnaires avaient par exemple pour objet d'amener les élèves à analyser leurs façons de procéder, en particulier sur les prises de notes, sur l'apprentissage du cours, sur la planification du travail, sur la mémorisation...
- Des entretiens individuels avec chaque élève, menés par plusieurs enseignants de disciplines différentes, ont permis une première analyse des besoins de chaque élève.
- La COP a été associée dès les premières réunions du Conseil Pédagogique à la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Le test « lycam » a été utilisé pour aider aux diagnostics. D'autres tests existent et ont été expérimentés par quelques équipes.
Des enseignants ont aussi utilisé les travaux sur la mémorisation à partir des recherches de « La Garanderie » pour mettre en place un module dont le but est d'aider les élèves à identifier les processus mis en oeuvre lors de l'apprentissage.
- Constitution de menus qui associent les trois composantes de l'accompagnement personnalisé, avec des dosages variés en fonction du calendrier de l'année scolaire et qui sont gérés par ordinateur grâce à un logiciel spécialement conçu à cet effet. Cela permet de respecter les choix des élèves et permet un suivi très fin de la constitution des groupes d'élèves pour les professeurs et pour les CPE.
- La nécessité de prévoir un caractère évolutif et adaptatif de l'accompagnement personnalisé en fonction des besoins des élèves aboutit à l'élaboration d'un cadrage horaire annuel avec les implications respectives pour chaque enseignant.
- Un professeur de collège a été associé à la réflexion en amont et intervient en heures supplémentaires dans l'accompagnement personnalisé.
Dans un autre lycée, les enseignants de collège ont participé à l'élaboration des tests d'évaluation de début d'année pour la mise en place de l'accompagnement personnalisé.
- Un établissement propose, sur certaines périodes, jusqu'à 5 heures d'accompagnement personnalisé aux élèves ayant des difficultés particulières. Ce dispositif est couplé à des

stages pendant les vacances.

- Les groupes ont des effectifs modulés en fonction des objectifs : les groupes « soutien » sont au maximum à 9 élèves et les groupes d'approfondissement plus chargés.
- L'accompagnement personnalisé n'est pas placé en début ni en fin de journée pour éviter un effet « punition ».

L'accompagnement personnalisé et les élèves

- L'ensemble des professeurs se sont mis d'accord pour mettre l'accent sur la langue française, et les méthodes de travail lors de chaque séance d'accompagnement personnalisé. D'autres enseignants ont ciblé « l'attitude face au travail », qui fait l'objet de d'échanges systématiques avec les parents.
- En accompagnement personnalisé, les professeurs ont décidé de s'appuyer sur les stages d'observation que les élèves ont fait au collège pour évoquer les métiers et les formations.
- Jusqu'au mois de janvier une heure par semaine est consacrée à la construction du projet personnel de l'élève. Le professeur principal aide à la construction du projet personnel et vérifie l'adéquation des compétences et de l'investissement de l'élève par rapport aux exigences de son projet. Durant cette heure, peuvent intervenir un COP, un médecin scolaire, des associations, des infirmières, des documentalistes, un CPE, des assistants pédagogiques.
- L'accent a été mis sur des ateliers culturels très divers et très originaux : littérature espagnole, découvertes et visites d'entreprises, photographie, vidéo... Certaines formations sont le fruit d'une collaboration avec des non enseignants (exemple d'un atelier sur les problèmes d'adolescence organisé par un professeur de français en coopération avec l'infirmière).
- Mise en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé d'un travail sur l'estime de soi.
- Une évaluation diagnostique a été réalisée à partir du livret de compétences du socle commun. Elle a permis de mettre en place des ateliers de remédiation ou d'approfondissement, en prenant en compte des compétences transversales, tout en pensant l'articulation avec les enseignements disciplinaires, voire avec les enseignements d'exploration.
- Des pages accompagnement personnalisé ont été intégrées dans les carnets de correspondance des élèves afin d'informer les parents sur les contenus de chaque séance. Dans d'autres établissements, un carnet de bord est utilisé pour le suivi de l'accompagnement personnalisé.
- Chaque élève constitue un dossier numérique suite aux différentes séances d'accompagnement personnalisé.
- A la fin de chaque séance d'accompagnement personnalisé, les élèves remplissent une

synthèse succincte de ce qu'ils ont fait et de ce que la séance leur a apporté dans un document qui les accompagne tout au long de l'année.

- Mise en place d'un tuteur de l'élève (appelé référent), qui s'occupe de l'élève, alors que le Professeur Principal a en charge l'élève et sa famille. Il incite l'élève à formuler ses désirs, ses choix, et le cas échéant ses peurs. Il intervient comme personne relais en période de pré-choix d'orientation et de préparation de conseil de classe. C'est une personne ressource, pas un censeur.
- Des entretiens avec les élèves sont organisés à intervalle régulier. Certains se font en présence des familles notamment celui d'entrée dans l'établissement. Dans d'autres lycées, le parcours des élèves est contractualisé avec les familles.
- Un atelier sur l'orientation propose un travail sur la connaissance de soi, à partir de l'élaboration d'une charte pour mieux travailler ; on exploite des tests d'attention et on s'appuie sur une analyse des profils d'apprentissage ; l'approche méthodologique est privilégiée. Un travail important est réalisé, en partenariat avec le conseiller d'orientation, sur les professions envisageables après un baccalauréat ST2S (connaissance des professions et des compétences requises, diversification des projets d'orientation, contacts avec des professionnels).
- Un des objectifs de l'accompagnement personnalisé est de valoriser des « talents non scolaires » des élèves.
- Mise en place d'une plate-forme collaborative évolutive accessible par tous les partenaires (élèves, parents, professeurs) : les élèves ont l'initiative de l'inscription aux séances et les équipes enseignantes peuvent assurer aisément le suivi de chaque élève.
- Lors de la rentrée, un accueil spécifique a été réservé aux élèves de seconde sous forme d'une journée banalisée. Tous les élèves ont été accueillis par leur professeur principal, les emplois du temps ont été explicités et donnés individuellement, chaque élève a été écouté par deux de ses professeurs lors d'un entretien individuel d'explicitation. Les retours ont été extrêmement positifs, les parents et élèves ont eu le sentiment d'être écoutés, les professeurs ont pu recueillir de précieuses informations. Ce regard sur l'élève a permis de mieux démarrer l'accompagnement personnalisé. Le contenu des premières séances a été prévu sous forme de rotation d'ateliers (B2i, évaluation diagnostique, connaissance de soi, oral, méthodologie). Tous les contenus sont mutualisés par le biais du site de l'établissement. La plupart d'entre eux ont été vivement appréciés par les élèves. Les élèves sont très satisfaits également d'avoir le droit à l'erreur : « en accompagnement personnalisé, on peut se tromper, ce n'est pas noté ! ». Des fiches de suivi individuel pour chaque élève sont consignées dans les classeurs.
- Les besoins des élèves ont été plus aisément identifiés à partir d'ateliers collectifs qui ont facilité la libération de la parole des élèves.

Les modalités pédagogiques de l'accompagnement personnalisé

- A la rentrée, après une semaine sans élèves, l'accompagnement personnalisé s'est organisé pour chaque élève autour d'un menu, composé hebdomadairement d'une heure guidée par les enseignants de la classe et d'une heure libre. Des heures de concertation sont intégrées dans l'emploi du temps des enseignants.
- Des ateliers plus à la carte sont proposés sur une période (remédiation, perfectionnement, orientation...). Les professeurs intervenant en accompagnement personnalisé, encore appelés les « postiers », laissent à disposition de la communauté enseignante un casier où sont consignés les besoins individuels des élèves, repérés par d'autres enseignants.
- Les horaires de l'accompagnement personnalisé ont été discutés, puis validés, à raison de deux séances hebdomadaires de 45 minutes en petits groupes et d'une heure par quinzaine en classe entière assurée par le professeur principal. Une vingtaine d'enseignants, partageant une réelle envie de travailler ensemble, ont mis en place des ateliers interdisciplinaires. Afin de développer l'autonomie des élèves et une certaine auto évaluation, ceux-ci sont invités à s'inscrire, via la plate-forme numérique de l'établissement, aux ateliers de leur choix. L'anonymat de l'intervenant permet d'éviter l'« effet professeur ». Tous les contenus sont mutualisés entre les professeurs par le biais du site de l'établissement, l'objectif étant d'intervenir dans n'importe quel atelier. Des fiches navettes concernant chaque élève sont restituées au professeur principal. L'heure quinzaine est également consacrée à des travaux sur les parcours d'orientation. Les premiers retours des élèves et des parents sont très positifs. A l'issue de ces premières semaines, une fiche bilan est établie pour chaque élève ; celle-ci constitue à la fois une trace du progrès de l'élève et un diagnostic transmis aux autres professeurs de l'élève.
- L'entrée pédagogique unique choisie a été de proposer des projets pour chaque groupe d'accompagnement personnalisé. La réalisation de ces projets permet une déclinaison des différents volets : soutien, approfondissement, orientation (on peut par exemple évoquer le projet sur l'amélioration de l'habitat). Du temps a été laissé aux équipes en début d'année scolaire pour la construction de ces projets.
- Une ligne est prévue dans les bulletins scolaires pour l'accompagnement personnalisé (évaluation positive).
- Un guide de l'accompagnement personnalisé, réalisé par un groupe d'enseignants durant l'année scolaire 2009-2010, récapitule l'ensemble des compétences attendues d'un élève à la fin de la classe de seconde. Un travail d'auto-évaluation de l'élève et de validation par l'enseignant est le corollaire de ce document.
- Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, le suivi du processus d'orientation est particulièrement bien organisé grâce à la mise en oeuvre d'un projet personnel et professionnel pour chaque élève ainsi que des entretiens individuels avec les élèves. Un dossier d'évaluation ou un tableau de bord pour chaque élève aide au suivi individualisé.
- Le suivi de chaque élève est réalisé à partir d'un port-folio individuel dont les rubriques

sont : mes points forts, mes points faibles, mon avenir.

- L'accompagnement personnalisé se déroule en deux heures complémentaires : 1 heure est dédiée à une approche transversale des besoins de l'élève en lien avec la vie scolaire (méthodologie générale, recherche documentaire, culture ; 1 heure est organisée sous la forme d'ateliers de quelques semaines en lien avec des besoins particuliers et en évolution au cours de l'année (remédiation, approfondissement, orientation). Le professeur principal en assure la coordination.
- Trois périodes pour l'accompagnement personnalisé ont été prévues :
Période 1, de septembre aux vacances de la Toussaint. Elle porte sur la découverte de soi (parcours scolaire, objectifs, attentes, craintes, organisation, ...), la prise de parole, la tenue du cahier, d'une copie, la prise de notes, la gestion du temps, la préparation d'un exposé (rédaction, recherches, utilisation des TICE, ...) et le passage à l'oral.
Période 2 : des vacances de la Toussaint à celles de Noël. Elle est organisée autour d'ateliers de 3 heures, par exemple un atelier de soutien en français ou en mathématiques, un atelier sur une approche de l'histoire des arts, un autre sur l'histoire du XXème siècle à travers des documents vidéos, un atelier d'expression théâtrale, un autre sur les jeux de mots, un atelier sur l'expression orale, un atelier sur un journal de l'économie.
Période 3 : durant cette troisième période, les élèves peuvent changer d'ateliers ou les approfondir.
- Dans certains lycées, le professeur principal anime un atelier sur l'orientation.
- Un dispositif ou certains modules sont imposés par les équipes en fonction des problèmes détectés ou des besoins spécifiques des élèves ; d'autres au contraire sont proposés au choix des élèves pour ne pas faire un amalgame entre accompagnement personnalisé et contrainte.
- Une co-animation est mise en place pour l'accompagnement personnalisé.

Au niveau de la gestion (heures à effectifs réduits – organisations)

- La durée des séances de cours a été modifiée (passage de 55 à 50 minutes) afin de mettre les horaires récupérés au service d'un dispositif de tutorat. Ce dernier a permis la construction d'un projet piloté par les professeurs principaux.
- Les enseignements d'exploration (SES, PFEG, SI, CIT, MPS) sont organisés par séances de 2 heures sur 27 semaines. La répartition annuelle de l'accompagnement personnalisé comporte 3 heures au premier trimestre, 2 heures au second et 1 heure au troisième afin d'accentuer l'accompagnement en début d'année.
- Les 10h30 affectées à chaque classe sont utilisées pour étendre la logique de groupes de compétence à un maximum de disciplines (Français, mathématiques, physique, SVT, Langues Vivantes) ainsi qu'à l'accompagnement personnalisé.
- Choix d'alléger les effectifs de seconde en utilisant les moyens horaires alloués.
- Un lycée a expérimenté une annualisation des horaires sur trois classes de seconde.
- Toutes les classes de l'établissement bénéficient de deux heures hebdomadaires banalisées, que chaque équipe pédagogique consacre au développement de la « culture de projet », sous la responsabilité du professeur principal.
- Les cours du lycée sont réduits à 50 minutes et les 5 minutes restantes sont récupérées sous forme « d'ARPE ». Celles-ci sont proposées à l'ensemble des élèves de seconde, de première et de terminale. Les « ARPE » proposées sont classées en 6 catégories (remédier à ses lacunes, approfondir ses connaissances, se doter d'une méthode efficace, travailler en projets, s'ouvrir au monde et à la culture, se faire aider dans son travail personnel ou son orientation). En fonction du diagnostic, de la validation ou de la non-validation des compétences par l'élève ainsi que de ses difficultés, le professeur principal invite l'élève à choisir « certaines ARPE ».
- Les horaires ont été différenciés. Par exemple, le professeur principal dispose d'une heure jusqu'à la Toussaint pour repérer les besoins et travailler sur la méthodologie, puis d'un nombre plus important d'heures pour la suite de l'année scolaire.
- Les 10h30 à effectifs réduits ont été concentrés sur l'accompagnement personnalisé (hors demi-heure fléchée).
- Le lycée a mis en place *dans toutes les classes* un PASS. Ce Parcours vers l'Autonomie, le Savoir et le Succès est permis par la réduction des séquences de 55 minutes à 50 minutes. Le temps dégagé est réinvesti dans deux séquences permettant les remises à niveau, le soutien, l'approfondissement et un travail péri-scolaire. L'organisation prévoit des modules trimestriels. En voie professionnelle et technologique, ces modules concernent des groupes de 15 élèves.

Au niveau des langues

- Fin de la distinction entre LV1 et LV2.
- Participation à la délivrance du diplôme de Cambridge.
- En anglais, le lycée met en place jusqu'à la Toussaint 5 groupes pour 4 classes. Des tests sont ensuite utilisés pour regrouper les élèves par compétences. Un groupe à effectif réduit est prévu pour les élèves ayant une compétence faible.
- Les groupes de compétence ont été formés après test individuel de 10 minutes effectué auprès de chaque entrant en seconde (soit pendant les 3 premières semaines).
- Une évaluation formelle en début d'année a initié le positionnement de chaque élève dans un groupe de compétence. Les groupes sont figés jusqu'en décembre et font l'objet ensuite de modifications en fonction de l'évolution des acquis.
- Les Langues Vivantes sont très présentes en accompagnement personnalisé.
- Mise en place de périodes d'enseignement intensives en anglais.
- Le travail se fait autour de projets à réaliser de manière individuelle ou en groupes. La première période porte sur les connaissances des élèves, puis un test est réalisé. Dans un deuxième temps, le travail se fait par groupes de compétence et à nouveau un test est réalisé, ce qui permet de remodeler les groupes pour la dernière période.
- Une évaluation de début d'année porte sur les expressions écrites, orale et « interactive ». Elle détermine le positionnement de chaque élève. Les élèves ne sont donc pas positionnés selon les critères « bon », « moyen », « faible » mais à partir d'une donnée objective d'évaluation et de besoin (démarche également psychologique : éviter une forme de jugement de valeur basée sur le niveau).
- Certains élèves peuvent accomplir leurs stages à l'étranger.

Au niveau de l'orientation

- Mise en place d'un véritable travail autour de l'orientation articulé sur :
 - les collègues du secteur pour le repérage des élèves fragiles ;
 - le bilan de la première période de l'accompagnement personnalisé ;
 - les conseils de classe .
- La préparation des stages a servi d'appui dès le début d'année à l'accompagnement personnalisé, avec des activités spécifiques autour de lettres de motivation, de CV, etc.
- Le lycée a mis en application avec succès le passeport orientation de l'ONISEP. Ce logiciel permet aux lycéens d'organiser et de capitaliser les expériences et les recherches menées sur l'orientation, tout au long de leur scolarité.
- Mise en place d'un entretien individuel avec chaque élève au moment de son inscription afin d'évoquer avec lui ses projets au niveau de l'orientation.
- Travail avec la Chambre de Commerce pour ouvrir l'établissement sur le monde du travail et faire découvrir différents secteurs de l'économie aux élèves.
- Travail collaboratif entre le COP, les enseignants et le CIO (centre ressource pour l'établissement) avec production d'outils standardisés permettant de repérer les besoins des élèves.
- Les élèves doivent rédiger un rapport écrit qui doit faire état de tout le travail fait pendant l'année autour de l'orientation (stages en entreprises, forum de l'emploi, études de fiches métiers, rencontres avec des professionnels). Une soutenance est organisée devant un jury de deux personnes dont un parent d'élève. Des heures d'accompagnement personnalisé sont consacrées à la réalisation de ce travail (aide méthodologique, formation à l'oral, ...).
- Forum des professions organisé par les parents.
- Un stage en entreprise de 3 jours est organisé. Les parents d'élèves sont impliqués tant au niveau de la recherche d'entreprises que dans l'encadrement des élèves. Les élèves enrichissent un port folio pendant les trois années de lycée.
- Dans le cadre de l'enseignement d'exploration littérature et société, les élèves sont amenés à créer un carnet de bord ou figurent, entre autres, des productions sur les métiers du livre.
- Un temps fort consacré à l'orientation aura lieu, en février (à l'issue des conseils de classe du premier semestre et des réunions parents-professeurs). Il consistera en un entretien individuel des élèves avec un binôme composé du professeur principal et d'un parent d'élève et s'appuyant sur le projet personnel de l'élève mis en place depuis plusieurs années dans l'établissement. Durant cette journée, des professionnels viendront présenter différentes branches professionnelles.
- Mise en synergie de différents dispositifs pour faciliter l'information des élèves et leurs réflexions sur l'orientation (heure de vie de classe, accompagnement personnalisé, stage en

entreprise, restitution devant un jury).

- Véritable programmation d'actions pour mettre en synergie différents dispositifs concourant à aider à l'orientation : organisation très tôt dans l'année de rencontres avec les parents d'élèves « décrocheurs » ou en situation particulière (en octobre), en janvier réunions parents professeur pour exploiter les conclusions des conseils de classe, tests d'intérêts, heures de vie de classe, forum des métiers, stage en fin d'année et restitution du stage devant un jury composé de parents et de professeurs.
- Les enseignements d'exploration contiennent un volet d'aide à l'orientation : des visites sur le terrain sont organisées pour faire rencontrer des professionnels du secteur aux élèves, dans la perspective d'élargir l'éventail de poursuites d'études possibles. Une discussion est engagée sur les besoins des écoles (électroradiologie, diététique, mais aussi cosmétologie et agro-alimentaire). Une sensibilisation aux sections de préparation aux concours des métiers du secteur sanitaire et social peut également être effectuée dès la seconde.
- Le lycée organise un stage obligatoire de trois jours en entreprise pour tous les élèves de seconde, évalué au travers d'une soutenance orale devant un jury. Un rapport concernant cette soutenance est remis aux parents en même temps que le bulletin scolaire afin de valoriser le travail de l'élève.
- Un livret relatif à l'orientation et destiné aux élèves de la classe de seconde a été mis en place cette année. La documentaliste reçoit les élèves par groupes de 6 et les aide à renseigner ce support.
- En fin de classe de 2nde, pendant les deux semaines des épreuves du baccalauréat, environ 25% d'élèves de 2nde effectuent des stages en entreprise. L'idée est retenue d'en faire un des leviers de la réforme en redonnant du sens à ces stages à l'entrée en classe de première.
- Les professeurs ont imaginé un livret de compétences pour la classe de seconde (dans la continuité de celui proposé pour le collège) qui permet une évaluation diagnostique à l'entrée du lycée et qui a pour objectif de visualiser les progrès de chacun à la fin du premier trimestre de l'année de seconde.
Pour faciliter le suivi individualisé de chaque élève, ce livret de compétences seconde a été intégré au logiciel de gestion des notes de l'établissement.

Au niveau de la culture et des partenariats

- Transposition aux classes de seconde du dispositif de l'enseignement primaire « Artistes en résidence sur le territoire ».
- Organisation de la dimension culturelle à partir d'un thème central, ici, « Louvre-Lens ».
- Le partenariat avec un établissement culturel ou lié à l'événementiel facilite l'accès des élèves à la culture (par le biais de tarifs réduits). Cela participe à une dynamique qui se traduit par la présentation de mini-spectacles ou de productions audio-visuelles par les élèves.
- Organisation d'une semaine culturelle fédérant des projets multiples qui seront mis en valeur lors de journées porte-ouvertes.
- Ouverture culturelle : un partenariat local avec une salle de cinéma permet de riches échanges. De nombreux élèves sont engagés dans des projets favorisant les apprentissages linguistiques (échanges, sorties en Angleterre et correspondants anglais, théâtre et cinéma en VO,...)
- L'établissement bénéficie d'un appariement avec la Comédie de l'Aa, pour le théâtre et la musique.
- Le dispositif « Lycéens au Cinéma » donne satisfaction à de nombreux établissements.
- Une convention de partenariat existe avec le Théâtre d'Arras. Des activités sont également développées en relation avec le Musée d'Arras, le Festival de cinéma d'Arras et la Médiathèque.
- Ouverture culturelle : un atelier théâtre est animé conjointement par un professeur de lettres et un comédien de l'association « Plastilina » (Théâtre d'Arras). Dix sorties au théâtre sont prévues pour les élèves et les personnels. Dans le cadre de l'atelier théâtre, un échange est mis en place avec l'université d'Artois.